Décembre 2012 / n° 65







### Édito

#### VISITE MINISTERIELLE

La visite en Corse de la Ministre chargée des personnes handicapées Marie-Arlette Carlotti les 13 et 14 septembre à Bastia pourrait être qualifiée de surprenante, car notre Ministre de tutelle n'avait pas inscrit à son programme une rencontre avec les Associations œuvrant dans le champ du handicap.

Curieuse attitude que celle de déclarer à la presse qu'elle n'était pas venue rencontrer les dites Associations mais les Institutions.

Où situe t'elle alors les Associations?

Laissons la polémique, nous avons fait savoir à la Ministre notre déception. Retenons qu'il s'agissait de la première visite d'un membre du nouveau Gouvernement en Corse et c'était la nôtre!

Un message positif envoyé aux handicapés de l'Ile, une marque de considération pour la problématique insulaire du handicap.

Cette visite est pour nous une marque de confiance de la part du Gouvernement qui a surement compris que la Corse avait un gros handicap en matière de handicapés. Et les louanges dressées à la MDPH de Haute-Corse par la Ministre pour sa gestion positive sont un encouragement pour les handicapés qui sont présents dans cette institution à travers leurs Associations.

Finalement, la Ministre a compris qu'elle ne pouvait pas repartir sans entendre la parole républicaine des Associations.

Le communiqué de L'AFM, l'APF et du CISS qui disait leur déception a porté ses fruits et Marie Arlette Carlotti a reçu les représentants des deux premiers.

Un entretien qui a permis d'éclairer la Ministre sur certaines réalités de notre quotidien insulaire. Une rencontre au cours de laquelle elle a confirmé son intention de maintenir la date du 1er janvier 2015 pour l'accessibilité des ERP. En conclusion, une rencontre positive et une visite qui ne le fut pas moins.

P.L. Alessandri Coordonnateur du conseil APF de région

Nous remercions pour leurs dons de matériels - fauteuils, chaise de bain, déambulateur, béquilles....- Madame Leca Marceline et Madame Spinosi Nicole.



Ces dons nous ont permis d'aider quelques malades et d'apporter par l'intermédiaire de l'Association Per a Pace un peu de bien être à des personnes en situation de handicap de Serbie ainsi qu'à des personnes handicapées du Maroc grâce à l'Association Tanja-Balia Tanger.

#### A travers les medias...

La Délégation a été l'invitée de l'émission Inseme sur France 3 Corse (12 novembre) et de l'émission Sucità Viva sur la radio Alta Frequenza (9 novembre). Pour revoir ou réécouter ces émissions, rendez-vous sur le blog de la Délégation http://apf-corse.blogs.apf.asso.fr/.

Enfin la bibliothèque de la Délégation est en service...

Grâce à vos dons nous vous proposons un large choix de romans, documentaires, biographies.

Françoise a préparé les livres, nos stagiaires, Alicia et Léana ont finalisé son installation, et sommes prêts maintenant à vous accueillir pour que vous passiez d'agréables moments de détente.





Nos chers disparus C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Monsieur Paul Vannucci, adhérent depuis de longues années, porte parole de l'APF, et qui n'avait pas hésité à porter nos revendications jusqu'au Sénat.



Nous avons également appris la disparition de Madame Lassus, mère de notre comptable Jacques, à qui nous apportons tout notre soutien.

Et nous n'oublierons pas Mme Ozanne Marie-Christine adhérente depuis 2009 qui nous a quitté dernièrement.

Le Conseil Départemental a été élu par vous et pour vous. Il est le porte parole de vos attentes, de vos besoins et est là pour répondre à toutes vos questions. Alors n'hésitez pas à le contacter pour lui soumettre vos idées, vos suggestions ou simplement vous renseigner pour une démarche à suivre.



Henry



Michelle



Christian



Comme dit la chanson .....

Oh mon bateau oh...oh
C'est le plus beau des bateaux....

Je me présente, je suis handicapée, je me déplace en fauteuil roulant.

Quelle a été ma surprise lorsque j'ai ouvert la porte de la cabine qui m'a été attribuée sur le navire qui me mène à Toulon. Espace très large, lit bas, douche, WC, lavabo avec tous les accessoires, main courante et en plus le fin du fin, la télévision, le téléphone. Et tout est accessible, quel confort.

La Corsica Ferry a pensé aux personnes à mobilité réduite. J'ai été très touchée et émue qu'enfin l'on puisse voyager dans de bonnes conditions, nous les handicapés. Nous les remercions d'avoir pensé à nous et avec en plus un accueil très chaleureux de la part du personnel, car je vous signale que malheureusement pour nous la vie au quotidien est parfois très difficile.

Merci, merci. Annonciade Delgrandi



Stage à la délégation

J'ai effectué un stage de 6 semaines à la délégation de l'A.P.F.

Merci à vous: Audrey, Alain, Ezeddine, Françoise ainsi que la directrice Marie Leonis qui a eu la gentillesse de m'accepter comme stagiaire.

Merci également pour toutes les choses que vous m'avez apprises.

Merci aussi aux quelques adhérents que j'ai pu voir durant mon stage.

Ce stage m'a permis de prendre conscience de beaucoup de choses, il m'a également permis d'en apprendre plus sur tout ce qui concerne ma formation en milieu professionnel.

Merci à tous, vous faites un travail remarquable.

Salima, stagiaire à la délégation





Bonjour, je m'appelle Delphine Taddei.

J'ai été stagiaire en janvier 2011 puis de janvier à mars 2012. J'ai organisé au sein de l'APF l'après-midi convivial du 14 mars 2012 avec l'aide des bénévoles. Cette après-midi a été couronnée de succès. Les usagers ont pu se rencontrer et partager des moments à travers des musiques entraînantes.

Je suis actuellement en BTS SP3S (Service et prestation des secteurs sanitaires et sociaux) au Lycée Fesch. Dans le cadre du BTS, mes collègües ont organisé un concert pour les enfants défavorisés le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012. Suite aux différents projets que nous allons mener, j'ai pensé à l'APF, pour, par la suite, créer un partenariat.

Et plus encore, participer à des actions pour l'accessibilité et être encore plus nombreux pour pouvoir bouger les lignes.

Un petit mot de Florence



Formidable!

Aujourd'hui grâce à la "joëlette" et aux supers accompagnateurs de l'APF, j'ai pu découvrir le site de la Parata sous un autre angle.

Pour moi, c'était une première ! J'ai pu parcourir des sentiers auparavant inaccessibles avec mon fauteuil roulant. J'étais confortablement installée et côté sécurité, c'était le top!

J'attends les prochaines randonnées avec impatience.

Florence Maniez







Le festival de la Montagne de la Vallée de la Gravona

La manifestation, organisée par l'association Liamu Gravunincu, s'est déroulée du 22 au 23 septembre avec une multitude d'activités et animations en relation avec la montagne et l'environnement naturel du site.

De nombreuses activités de pleine nature ont été proposées dans toute la vallée de la Gravona, à partir de la commune de Bocognano (randonnées à pied, à vélo, à cheval, équitation, descente en rappel, course d'orientation, escalade, canyoning, accrobranche, parapente...).

Ces activités ont été proposées à destination de tous les publics : aux écoles, aux associations et aux familles à travers des animations permettant de découvrir les richesses environnementales d'un territoire.





Le Partenariat avec notre Délégation a permis d'offrir également des randonnées adaptées pour les personnes en situation de handicap, avec une Joëlette, encadrées par Julie, une accompagnatrice diplômée et spécialisée dans les randonnées pour PMR.

Le dimanche après-midi, des personnes à mobilité réduite de la maison de retraite Sainte Marie de Cuttoli Corticchiato, ont été enchantées de pouvoir tester en avant première la Joëlette lors d'une sortie en forêt.

Nous remercions chaleureusement toute l'équipe du Liamu Gravunincu qui a organisé et proposé un événement pour tous !

### INFOS de dernière minute

Le Grand site de la Parata (Ajaccio) accessible

Un de nos adhérents nous a communiqué une bonne nouvelle!



La navette Grand Site de la Parata réservée aux PMR n'étant pas facilement accessible aux fauteuils roulants, il est désormais possible pour les personnes en fauteuil roulant de se rendre avec leur propre véhicule jusqu'à la presqu'île, le tarif étant de 5 euros annuel et gratuit pour les habitants de la Commune d'Ajaccio.

Lors de votre arrivée, vous devez préciser votre difficulté à prendre la navette et on vous ouvrira la borne d'accès à la presqu'île sans aucun problème.

Nous l'avons testé également, à l'entrée du grand parking de la Parata, une jeune femme nous a remis gratuitement un petit macaron à apposer sur le pare-brise et nous sommes passés sans problème!

Alors bonne balade à vous!

Palin can 2012

La Délégation était présente sur cette manifestation qui s'est déroulé les 21, 22 et 23 septembre à Propriano.



Aéroport Napoléon Bonaparte: Notre comité d'accueil était là pour l'arrivée des sportifs

et du groupe "Staff Benda Bilili"



Composé dans sa quasi totalité de musiciens handicapés







Sur le port de Propriano notre stand d'informations et la Joëlette en présentation.



Les sportifs en action Notre représentant départemental, Henry, lors d'une rencontre handi-basket



Avant le concert, notre Délégation a rencontré le Staff Benda Bilili pour lui faire don d'un gros lot de béquilles et cannes. Les musiciens lors de leurs tournées mondiales récupèrent du matériel qu'ils distribuent ensuite dans les Centres pour handicapés de la Communauté de Kinshasa au Congo.



et fin de cet événement organisé autour du handicap par un concert exceptionnel du groupe Congolais "Staff Benda Bilili" devant plus de mille personnes.

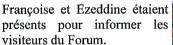
Des exploits sportifs, des démonstrations , un public nombreux, une bonne ambiance, conviviale et festive, où la bonne humeur et l'humour étaient toujours de la partie.

Cet événement a rempli sa mission, montrer l'autre côté du handicap, la face du courage, de l'espoir et du dépassement de soi !

Espérons que les regards changent et que nous avancions tous ensemble vers 2015 en rendant notre île accessible au plus grand nombre!



Cette année encore notre Délégation a tenu un stand au Forum des Associations organisé par la Ville d'Ajaccio les samedi 22 et dimanche 23 septembre.

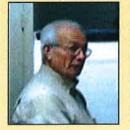




Cette treizième édition du

Forum des associations a permis de présenter une nouvelle fois, toute la richesse du tissu associatif de la ville d'Ajaccio et de son territoire.





Nouveau adhérent-bénévole, voici Jo Ceccaldi, homme d'images au sourire contagieux, à la gentillesse énorme qui a fait le choix de suivre nos actions caméra à l'épaule pour en garder trace et vous en faire profiter.

Bientôt de belles séances de projection.





Avec retard nous souhaitons bienvenue à A.Z

A.Z est très dynamique, courageuse. Si on met A.Z dans une arène, qui plie le genou? C'est le taureau. Pourquoi? Parce que A va jusqu'à Z.

Qui est A.Z: une chargée de mission qui a à cœur de ces deux lettres. Si vous voulez un renseignement venez ou téléphonez à la délégation. A.Z vous répondra avec tout son savoir. Mais que représente A.Z: cela représente le cœur et ce cœur s'appelle Audrey Zanettacci.





Rémi Gendarme, jeune homme handicapé âgé de 29 ans, originaire de Charente et adhérent de l'APF, a présenté son film *Une Affaire de décor* dans la *Compétition Premier Film* du 6ème Festival International du Film Documentaire Corsica.Doc le vendredi 16 novembre 2012, à l'Auditorium du Palais des Congrès d'Ajaccio.

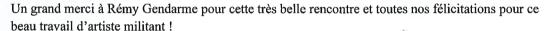
Ce documentaire de 80 min, autobiographique, raconte ses difficultés administratives et quotidiennes avec humour et tendresse. Il n'était bien sûr pas question de faire un film appartenant au genre nouveau de «film d'handicapé ». Selon les mots du réalisateur « Au-delà du handicap , il est question de trouver un essentiel à la vie ».

Rémy Gendarme ne veut pas émouvoir, il cherche à faire réfléchir sur différents thèmes à travers ses réalisations . «Il me reste 1 minute 30 pour parler de la solitude. J'ai des auxiliaires de vie pour m'aider à vivre seul. Je fais pas la vaisselle, je fais pas les courses, je change pas les ampoules, je fais l'essentiel... »

Son film a été récompensé par le prix Corsica.Doc – VIA STELLA.

Après la projection du film, le réalisateur a souhaité rencontrer les personnes de l'APF ayant assisté à la projection.

Citons la présence de plusieurs résidents de la MAS Albizzia (Igor, Maddy, Françoise, Mimouna, Christophe, Joanna), accompagnés de Sandra et Cécile, qui ont pu partager leurs points de vue sur ce film et poser des questions au réalisateur









Je m'appelle Rémi Gendarme et j'ai 29 ans. Depuis maintenant 7 ans je me consacre, durant mes études, et dans le reste de ma vie, au cinéma qui est depuis longtemps ma passion. Ainsi j'ai terminé au mois de juin dernier un master professionnel en documentaire de création. Par ailleurs, ailleurs, mais vraiment ailleurs, en plus, en tout cas pas en moins, j'ai un handicap moteur qui me rend dépendant vis-à-vis de tous les gestes quotidiens, ordinaires comme extraordinaires. J'ai ce handicap depuis ma naissance et, vous l'imaginez bien, l'envie de faire des films ne m'a pas toujours semblé la plus réaliste. J'ai un fauteuil électrique et je ne peux pas porter de caméra. Lorsque le simple fait d'aller jusqu'au bac n'est pas la

chose la plus aisée pour une personne handicapée, entamer des études pour aller jusqu'à devenir réalisateur m'a paru plus d'une fois tout simplement impossible. Avec plusieurs bonnes volontés autour de moi, notamment une université de Poitiers qui a accepté de financer une personne à plein temps pour m'accompagner et une famille et des amis qui m'ont toujours poussé à vivre selon mes envies plutôt que selon mes capacités motrices, j'ai pu faire un film pour parler de plusieurs de mes préoccupations. Ce film, pour moi, parle de la dépendance et de l'essentiel de la vie. Il parle justement de l'incapacité de tout être humain à être défini uniquement par ses besoins. Dans mon cas, bien sur, je parle de la MDPH et de cette loi de 2005 qui, en apportant une rénovation nécessaire à une très vieille loi qui datait de 1975, m'apparaît aussi comme un carcan voulant me réduire à un être strictement médical, un être de besoins purs. Ce film est donc là pour crier ça. Crier que quiconque est aussi autre chose, une aspiration au désir, une aspiration à la vie.

Apparemment, je ne me suis pas fait plaisir pour rien puisque ce film *Une affaire de décor* a été sélectionné, puis a remporté le premier prix de la compétition du festival *Corsica.doc* d'Ajaccio.

Le séjour que j'ai fait à Ajaccio en novembre dernier m'a beaucoup plu et m'a beaucoup ému. J'en ai profité pour rencontrer l'équipe départementale de la délégation de l'APF de Corse, la représentante et plusieurs adhérents de la MAS et d'ailleurs. C'est très important pour moi de rencontrer, chaque fois que je le peux, d'autres personnes handicapées du reste de la France. En Charente, c'est pour cette raison que j'essaie de m'investir tant que possible à la délégation de l'APF. Il me semble que c'est en refusant cet isolement, cet individualisme, et en rencontrant d'autres personnes qui vivent dans les mêmes conditions, quel que soit leur âge, leur handicap, leur région, qu'on peut essayer de construire une association de défense et de lutte pour le respect des droits des personnes handicapées. Malgré le temps court qui nous était imposé, montrer mon film et discuter avec des spectateurs par ailleurs, mais vraiment ailleurs, en plus mais en tout cas pas en moins, handicapés, fut une expérience riche et précieuse. Pour moi c'est la raison la plus importante qui me pousse à faire des films : la rencontre. Là, c'était très réussi.

J'espère garder contact avec beaucoup d'entre vous. Merci à toutes et tous pour votre accueil. A bientôt.

Rémi Gendarme



### Opération de Sensibilisation

En partenariat avec l'association ACATPAT (Association canine d'activités de traîne du pays ajaccien) représentée par Fran-

cis Machecourt, la Délégation APF Corse du Sud a participé à un atelier de sensibilisation sur le thème du handicap à destination des stagiaires du DEJEPS du Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse (CSJC).

Par cet atelier, les stagiaires ont eu la possibilité de découvrir des équipements novateurs tel que le Cimgo, fauteuil tout terrain tiré par un attelage de chiens, et la Joëlette. L'accent a été porté sur la nécessité et l'intérêt d'initier les







La Délégation de Corse du Sud a réalisé sa vente annuelle de **clémentines** et de **santons de Noël** au profit de l'APF le Samedi 24 novembre dans la Galerie commerciale de l'hypermarché GEANT CASINO

Mezzavia, et les mercredi 12 et jeudi 13 décembre au Marché de Noël d'Ajaccio.

Un grand merci au producteur qui nous a fait don des clémentines, à l'association LIAMU GRAVUNINCU pour sa contribution à la mise en filet, aux bénévoles présents sur cette opération et surtout à Christian Martinez-Orlandetti, conseillé départemental, qui n'a pas ménagé son temps, son énergie pour nous ramener ces clémentines depuis la côte orientale et nous aider au transport et à la mise en place de notre stand.

Ces opérations ressources ont été un véritable succès.









FLASH INFO Actualités de l'accessibilité.

Samedi 7 décembre à Porto-Vecchio, c'était LA NUIT DU TOUR.

Franck Bruno, président de l'Association Bout de vie, nous avait invité pour la présentation du film qui retrace son parcours et présenter son partenariat avec la commune de Porto-Vecchio. Marie Léonis s'est rendue à cette manifestation pour rencontrer Franck Bruno ainsi que le maire de Porto-Vecchio, Monsieur Georges Mela, afin de faire un bilan de l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP), de la voirie et des plages. En effet Franck Bruno a accepté d'être le parrain de l'événement « Porto-Vecchio point zéro du Tour de France » si les responsables de la commune s'engageaient à faire les travaux d'accessibilité pour la voirie et rendre les plages accessibles aux Personnes en Situation de Handicap. Le maire, s'est publiquement engagé à réaliser les travaux nécessaires.

Marie Léonis, a pris la parole pour demander à ce que la Commission Communale pour l'Accessibilité soit réunie le plus rapidement possible afin que les usagers puissent faire entendre leur voix et permettre à cette commission de mettre en œuvre une véritable démarche pour l'accessibilité et une sensibilisation en direction des commerçants de la commune.



### Développement d'un Visio relais dans les délégations rurales de l'APF pour les personnes en situation de handicap moteur

Dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes handicapées et de l'accès de ces dernières à la citoyenneté, il s'agit de développer dans les territoires ruraux, une offre de service associative de proximité conçue dans une logique d'inclusion sociale et citoyenne des acteurs et en particulier des personnes en situation de han-

Cette proposition se traduit par la création dans notre délégation, d'un espace de rencontres et d'échanges, type visio-relais.

Ce dispositif interactif consiste à réunir des personnes géographiquement éloignées, autour d'un thème commun et de permettre à ces personnes de se voir de communiquer entre elles, de partager l'information (documents (textes, graphiques, audiovisuels...), comme si virtuellement elles se trouvaient toutes réunies en un même lieu au même moment.

La visio conférence est une réponse complémentaire aux difficultés de déplacements et d'isolement du public en situation de handicap sur les territoires ruraux.

Il ne s'agit pas de supprimer les rencontres, mais de recourir à la visiocommunication pour limiter certains déplacements supérieurs à une heure et multiplier les possibilités d'échanges entre les acteurs. Il sera aussi possible pour la personne étant dans l'incapacité de se déplacer, de participer à ces temps depuis son domicile.

Ce projet est réalisé en collaboration avec 8 autres Délégations Départementales rurales de l'APF

Ce sont au total 1700 adhérents, 100 bénévoles et 30 salariés soit 1830 personnes concernées.

Une formation, à destination des usagers et personnes intéressées par le dispositif, sera organisée très prochainement.



### Contribution de l'Association des Paralysés de France, Région Corse, au Projet Régional de Santé 2012-2016, dans le cadre des concertations organisées en Région Corse.

Par ce projet, l'APF affirme désormais sa volonté de transformation de la société. Elle a fait le choix d'une approche inclusive pour toutes les situations de handicap et s'engage à s'impliquer activement dans sa mise en place en revendiquant notamment une accessibilité et conception universelles, ainsi que le développement d'une offre de services au plus près des personnes.

L'inclusion c'est un nouveau modèle de « vivre ensemble », qui permet de vivre tous ensemble, sans laisser personne sur le bord de la route. « Une société inclusive est une société ouverte à tous qui doit être conçue pour toutes les personnes, quelles que soient leur situation et leurs particularités. Cette société se fonde sur le respect des libertés et des droits fondamentaux et sur des principes de non-discrimination et de solidarité. Une société inclusive garantit à chacun une réelle participation sociale, économique, culturelle et civique, en respectant sa dignité, ses capacités et ses différences ».

Dans cette mise en perspective, et en région Corse :

- 1 Planifier la mise en accessibilité des établissements de santé et des locaux des professionnels de santé telle que définie par la loi du 11 février 2005, d'ici 2015.
- 2 -Assurer l'accès aux programmes de prévention et aux droits fondamentaux dans le champ du soin
- 3 -Corriger les inégalités de santé territoriales mais aussi les inégalités sociales (Ces inégalités sont un frein majeur d'accès à une meilleure santé, et leur correction un levier important pour les PSH qui sont plus souvent en situation de précarité, d'isolement, de vulnérabilité : autant de facteurs de risque de santé indépendants de la cause médicale de leur handicap).
- 4 Faire respecter les droits des usagers et organiser un système d'information à même d'en rendre compte dans tous les secteurs de soins
- 5 Identifier des parcours de référence selon les pathologies invalidantes par grande catégorie: Utiliser les plans dédiés (AVC, Traumas crâniens, blessés médullaires, Autisme, maladies rares...) pour étendre aux catégories proches les bénéfices de l'organisation mise en place (ex: AVC = lésions cérébrales acquises de l'adulte...); Identifier dans chaque région les centres de référence par grande catégorie de pathologies invalidantes, sur la base d'un cahier des charges avec une fonction de "tête de réseau"; (Identifier et valoriser les places médico-sociales participant à la prise en charge et à l'accompagnement des personnes dont le handicap fait l'objet d'objectifs nationaux: AVC, Traumatisés crâniens, blessés médullaires, etc.
- 6 Soigner et accompagner de façon adaptée les PSH lors des hospitalisations
- 7 Former les professionnels, les PSH et leur entourage aux spécificités des soins en lien avec les handicaps
- 8 -Accentuer et rendre transparentes les démarches d'amélioration de la qualité des soins en y incluant le secteur médico-social (référentiels intégrant la dimension des soins, système d'information prenant en compte les risques santé et les évènements indésirables, publications des résultats et indices, etc.); Améliorer l'efficience et l'articulation sanitaire médico-social dans une logique de parcours
- 9 -Favoriser la prise en charge et l'orientation précoce en évitant l'errance dans le système de santé
- 10 Développer et formaliser dans chaque territoire de santé des modes de coordination entre acteurs sanitaires et médicosociaux
- 11 -Fluidifier les parcours de soins entre établissement de santé et secteur médico-social : (Eviter les hospitalisations inutiles en formalisant les coopérations entre les acteurs et en développant les alternatives (ex : intervention de l'HAD sur le lieu de vie médico-social des personnes en grande dépendance); Systématiser l'utilisation d'outils (fiches de liaison « soins et vie quotidienne », conventions) pour accueillir les personnes hospitalisées et permettre leur retour dans leur lieu de vie dans de bonnes conditions
- 12 -Développer une offre de soins suffisante et adaptée aux déficiences motrices et au polyhandicap
- 13 -Introduire et généraliser des transports adaptés sur l'ensemble du territoire, à l'instar des Communautés d'agglomération de Bastia et d'Ajaccio, même si cela nécessite de dépasser l'atomisation des compétences territoriales en matière de transport. L'absence de transports adaptés constitue un frein puissant au recours à l'offre de soins. Elle génère des zones blanches et contribue à la désertification des zones rurales. Nous le constatons quotidiennement. Le choix des personnes en situation de handicap moteur, de résider en zone urbaine trouve son origine essentiellement, et selon les témoignages recueillis par nos services, dans l'absence totale de transports adaptés. Ce qui constitue une sérieuse entrave à l'autonomie des personnes présentant une déficience motrice. L'introduction de transports adaptés sur tout le territoire est nécessaire, urgente, et participerait du rapprochement de l'offre de soins et des besoins. Ces transports pour les personnes ayant des difficultés de déplacement (handicap, vieillesse ...) devraient être pensés afin de promouvoir l'accès à l'ensemble des services et ne pas être uniquement dédiés aux seuls soins médicaux. Ceci dans une mise en perspective d'intelligence territoriale.
- 14 -Trouver des alternatives aux prolongements de séjours en centre de rééducation au-delà de motifs thérapeutiques, dans l'attente de l'adaptation du domicile en proposant des places d'hébergement temporaire ou d'appartements relais. Ce qui aurait pour effet de libérer des places précieuses en centre de rééducation, de rapprocher le patient de son cadre de vie et de sa famille, de réduire des coûts souvent inaccessibles pour de nombreuses familles, du fait de l'éloignement et de l'insularité.
- 15 Que chaque instance, depuis sa place, prenne en compte toutes les situations de handicap, y compris les situations les plus complexes de grande dépendance, dans le cadre d'une politique transversale, c'est-à-dire touchant tous les domaines de la vie. Favoriser l'application des dispositions de la loi du 11 février 2005, notamment en ce qui concerne les aides humaines et techniques, adapter ces dispositions aux réalités insulaires afin de diminuer les difficultés de mise en œuvre de ces dispositions. Faire en sorte que les aides humaines et techniques soient financées au niveau des besoins des personnes en situation de handicap.



### Préparation du PRS

Olivier Dupille Directeur Régional et Laurent Cabourg chargé d'un audit ont rencontré le mardi 23 octobre les responsables des Délégations de la Corse et ceux des Services et Etablissements afin de préparer les propositions de l'APF qui ont été présentées à l'ARS dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional d'organisation médicosociale 2012-2016.

L'APF a élaboré des propositions spécifiques pour la promotion du handicap moteur afin notamment qu'elles soient insérées dans le PRIAC (programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie).

Les crédits dégagés pour l'enfance handicapée 4,1 M€ et 3,2 M€ pour les adultes ne seront pas en mesure de rattraper le retard de l'Ile en matière de handicap.

Olivier Dupille et Laurent Cabourg ont aussi assisté aux réunions des Conseils Départementaux des deux Délégations rencontrant ainsi les nouveaux élus.

Perspectives pour l'offre de soins et de services en Corse du Sud ; mais aussi une réponse régionale en ce qui concerne l'Institut d'Education Motrice (IEM) et la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)

En ce qui concerne les établissements : « **Développer une offre de soins suffisante et adaptée aux déficiences motrices et au polyhandicap** », nous souhaiterions dans la perspective 2012/2017, réajuster nos projets en répondant aux besoins répertoriés, à savoir :

- Augmentation (un peu moins de 30%) de places d'adultes en MAS, passant de 33 places aujourd'hui à 42 places, soit +
   9 places, afin de proposer des réponses aux jeunes adultes maintenus en amendements CRETON à A Casarella, (5 à ce jour en attente de placement en MAS), et répondre par ailleurs aux sollicitations extérieures de la part de personnes en situation de handicap, de familles, d'institutions..., que l'Assistante Sociale nous renvoie en termes de demandes.
- Diminution de places en IEM, passant de 35 à 30 places, tenant compte des départs des jeunes adultes CRETON, mais aussi de manque de liste d'attente dans ce secteur, sachant que les familles de plus en plus souhaitent le maintien à domicile, avec un suivi SESSD
- Augmentation de places en SESSD, passant de 12 accompagnements actuellement à 20, soit + 8 places, afin de répondre aux besoins répertoriés (MDPH). Actuellement nous avons une liste d'attente de 8 enfants.
- Création de 10 places en accueil de jour, dans la continuité du suivi SAVS, afin de mieux répondre aux sollicitations des usagers.

Voilà de façon très rapide les besoins actuels, avec une réponse locale sur le département pour le SESSD, le SAVS et l'accueil de jour, mais aussi une réponse régionale en ce qui concerne l'IEM et la MAS.

IEM : Institut d'Education Motrice MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SESSD : Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile

### **Etre raisonnable?**

Dans une lettre adressée aux Conseils Départementaux et autres institutions de l'APF le Président Barbier fait le point sur le travail entre l'association et un certain nombre de Ministères depuis l'arrivée du nouveau gouvernement.

Si des sujets de satisfactions existent comme la prise en compte de l'inclusion, l'accessibilité, la conception universelle, la non- discrimination, la circulaire du Premier Ministre obligeant l'ensemble des projets de loi à prendre en compte la question du handicap, d'autres et non des moindres, inquiètent.

La situation ne va pas s'améliorer pour les bénéficiaires de l'AAH. En la matière « c'est clairement un retour en arrière et un décrochage négatif par rapport au SMIC » écrit le Président Barbier. Pas d'amélioration non plus pour les pensions d'invalidité, les rentes accident du travail et les prestations vieillesse. La Ministre des handicapés Marie Arlette Carlotti, nous « exclut » de la conférence de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale des 11 et 12 décembre prochains.

Sur la compensation aucune avancée prévue non plus.

Le projet de réforme de la décentralisation présenté le 5 octobre par le Président de la République inquiète aussi...

Concrètement le gouvernement envisagerait de transférer les ESAT aux départements. Les MDPH pourraient devenir des établissements publics locaux directement rattachés aux Conseils Généraux. Dans sa lettre le Président de l'APF rappelle que « l'application de la loi doit être identique pour tous (accessibilité, ressources, compensation, financement ESMS...). Les obligations législatives et réglementaires ne doivent pas être à géométrie variable aux risques de renforcer les iniquités territoriales ».

Les Ministères, les Administrations Centrales, les parlementaires de la nouvelle ou de l'ancienne majorité, opposent à nos revendications reconnues pourtant légitimes le sens des responsabilités « être pragmatique », « être raisonnable ». Que se serait-il passé si depuis 80 ans que l'APF existe nous avions été raisonnables ?

#### L'IGAS en visite en Corse

Une venue des inspecteurs de l'IGAS n'est jamais gratuite.

Elle est censée récolter des informations sur le fonctionnement actuel ou la mise en œuvre à venir de politiques ou d'organisations nouvelles.

A la lecture de la lettre du président Barbier qui dévoile certaines initiatives futures du gouvernement on comprend donc, le transport en Corse des inspecteurs.

Ils ont rencontré à la MDPH les représentants des Associations et ont recueilli leur sentiment sur la PCH aides techniques et sa mise en œuvre et sur la présence des représentants de l'Etat au sein des différentes instances de la MDPH.

Vous avez dit décentralisation ?

# Les Infos en Haute-Corse

### JOURNEE DE L'ACCESSIBILITE

Le samedi 27 octobre, **Journée Nationale de l'Accessibilité**, l'APF avait donné rendez vous aux adhérents et à la presse sur le Vieux-Port de Bastia.

Ce haut lieu touristique de la Ville est un des plus difficiles d'accès et est symbolique du travail que notre association doit mener pour transformer les mentalités.



Les restaurateurs et cafetiers du Vieux-Port, toute honte bue, s'approprient la bande de circulation destinée aux personnes à mobilité réduite leur rendant ainsi difficile voir dangereuse ou impossible toute circulation. Un projet de la Municipalité de Bastia (piste verte), devrait dans les années à venir, améliorer cette situation mais entre temps, le combat continue.

La Délégation de la Haute-Corse a donc voulu mener cette action en partenariat avec l'association "Unis-cité".

Les jeunes qui accomplissent un service civique sous l'égide de cette association ont été également mobilisés durant la semaine qui a suivi pour des actions de sensibilisation à la Poste de Bastia et à celle de Ghisonaccia en plaine orientale ainsi qu'au centre Hospitalier de Bastia.

Des actions qui avaient aussi pour but de montrer l'urgence à rendre accessibles les Etablissement Recevant du Public avant le 1er janvier 2015 date limite prévue par la loi.

Quelques photos...





## Mobilisation pour rendre la ville accessible à tous



Pierre-Louis Allessandri en grande discussion avec les jeunes d'Unis-Cités qui sont en campagne de sensibilisation auprès de la poputation cette semaine



Le quartier historique de Bastia est plus accessible aux touristes qu'aux handicapés de la cité... (Photos Jouis Vingaroli

### L'association Unis-Cité

Unis-Cité est l'association pionnière du Service Civique en France. Elle est née d'un rêve : qu'un jour tous les jeunes, quels que soient leurs origines, leurs parcours et leurs projets d'avenir, aient la possibilité de consacrer un moment de leur vie à la collectivité, et que cette expérience puisse être un temps de construction de soi et d'ouverture aux autres.

Depuis 1995, Unis-Cité offre ainsi aux 16-25 ans de toutes origines sociales et culturelles, la possibilité de s'engager à temps plein et en équipe, durant 6 ou 9 mois, dans des actions d'intérêt général. Pendant leur Service Civique, les volontaires réalisent des missions socialement utiles et humainement marquantes.

En Haute-Corse, différents partenariats ont été mis en place avec les acteurs locaux permettant aux volontaires de :

Rendre visite aux personnes âgées isolées à leur domicile ou en maison de retraite (EHPAD et CCAS de Bastia, Folelli, Ghisonaccia et Prunelli di Fiumorbo),

Sensibiliser le grand public aux enjeux environnementaux (OPHLM, Ville de Bastia et Terra Verde)

✓ Lutter contre les incivilités à l'école (Mairie Ghisonaccia),

✓ Travailler sur la lutte contre les discriminations (ISATIS, GEM...).



Les volontaires reçoivent une indemnité mensuelle de 450€, complétée de 100€ pour les frais de transport ou d'alimentation, et de 100€ supplémentaires sur critères sociaux. Ils bénéficient également d'une protection sociale et cotisent pour leur retraite.

A.ce jour, plus de 7000 jeunes ont réalisé un Service Civique à Unis-Cité et ont ainsi soutenu plus de 600 structures de solidarité (associations, collectivités, structures publiques), dans 13 régions et une trentaine de villes de France. Unis-Cité compte 2000 volontaires pour l'année 2012-2013. Unis-Cité a également depuis sa création pour objectif de promouvoir le développement d'un Service Civique réellement accessible à tous les jeunes.

Pour en savoir plus sur Unis-Cité et le Service Civique : Unis-Cité Haute-Corse 40 rue César Campinchi – 20200 Bastia 04.95.58.71.30 corse@uniscite.fr www.uniscite.fr







## Les Infos en Haute-Corse

### " POIVRE ET SEL »

L'APF de Haute-Corse a participé avec d'autres Associations à la Journée "Poivre et sel" organisée par la Municipalité de Bastia avec le Service Social de la ville le mardi 30 octobre 2012.

Une journée consacrée aux seniors et à la dépendance. Une occasion pour l'APF de faire connaître son action, ses missions et son projet associatif mais aussi de ramener quelques nouveaux adhérents.

Un stand tenu par Déa et Irène a été dressé sous le chapiteau monté place St Nicolas à Bastia.





### JOURNEE DU HANDICAP A PENTA-FOLELLI

L'APF a aussi répondu présente à la journée consacrée au handicap le mercredi 03 octobre 2012.

Une bonne initiative de la municipalité de Penta-Folelli puisque cette journée d'information s'est tenue en milieu rural et en plaine orientale Casincaise qui concentre une partie non négligeable de la population du département.



Là aussi cela a été une occasion pour l'APF de se faire mieux connaître aussi bien au niveau de sa politique associative que de son service (SAVS).

Le stand de l'APF était tenu par Déa et Irène.





### LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA A SON SCHÉMA

Au mois d'octobre a été présenté à la commission d'accessibilité de la CAB (communauté d'agglomération bastiaise) le Schéma Directeur d'accessibilité des transports urbains.

Ce schéma concerne 5 communes : Bastia, Furiani, San Martino di Lota, Santa Maria di Lota, Ville di Pietrabugno. Ce document présente préalablement deux diagnostics : celui des arrêts de transports en commun et celui du matériel roulant. Il élabore ensuite le schéma directeur d'accessibilité des transports urbains.

Avant 2015 et certaines lignes avant un an devraient être accessibles et adaptées.

Un projet ambitieux qui ne manque pas d'intérêt et qui va permettre une meilleure circulation des personnes handicapées. Du moins c'est notre souhait.

L'APF tout en saluant le projet n'a pas manqué de faire les remarques nécessaires.

#### DROIT DE CITE

Les personnes handicapées doivent avoir un même droit de cité que les personnes valides. Mais hélas!

L'espace urbain et tout ce qui le compose est loin de le permettre. Les villes sont peu ou pas adaptées et les établissements recevant du public peu ou pas accessibles. Les handicapés sont donc exclus de la citoyenneté qui est un droit républicain.

- La loi du 11 février 2005 fait obligation aux collectivités publiques d'aménager les espaces urbains pour les rendre accessibles aux personnes handicapées.
- La loi du 11 février 2005 fait obligation à tous les responsables (publics ou privés) d'établissements recevant du Public de les rendre accessibles.
  - La loi du 11 févier 2005 a fixé une date limite au 1er janvier 2015 pour que ces deux obligations soient remplies.

#### OU' EN EST-IL AUJOURD'HUI?

Seuls 15 % des établissements en France sont accessibles!

Bastia (malgré des initiatives Communales) occupe le bas du tableau du baromètre APF de l'accessibilité. La Corse est inaccessible, ses transports publics sont inaccessibles, ses salles de spectacles en grande majorité inaccessibles, ses hôpitaux, ses cabinets médicaux, ses commerces sont inaccessibles et inadaptés.

En ce 20 octobre journée nationale de l'accessibilité L'Association des Paralysés de France et "Unis-cité" lancent un appel citoyen et une campagne de sensibilisation durant une semaine pour dire halte à ces exclusions et exiger que le droit de cité pour les handicapés soit RESPECTE!

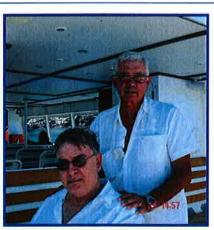
### Vacances do Jean-Pol

Comme il le fait depuis plusieurs années, Jean Pol, personne handicapée en fauteuil venant de la région Parisienne passe quelques jours de vacances dans son appartement de Bastia.

Il contacte chaque fois Jean-Pierre TAGLIATI , bénévole APF évasion et élu du CD de Haute-Corse début août, et plusieurs sorties sont programmées.

Cette année, ils ont effectué:

une sortie en bateau à Macinaggio, une sortie en bateau aux Iles Lavezzi, un tour du Cap Corse et une sortie en Balagne.



### ZOOM sur...



### La Délégation de Corse du Sud

40 Avenue Noël Franchini 20090 Ajaccio Ouverte

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h Tel: 04.95.20.75.33

Fax: 04 95 76 03 55 e-mail: dd.ajaccio@apf.asso.fr

### SAVS:

Tel 04.95.20.78.09 Fax: 04 95 10 91 13

e-mail : <u>savs.ajaccio@apf.asso.fr</u>

#### La Délégation de Haute Corse

Immeuble San Petru Bât A Route Impériale 20600 BASTIA

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h Tel : 04.95.30.86.01

Fax: 04.95.34.13.64 e-mail: dd.20b@apf.asso.fr

#### SAVS:

Tél: 04.95.34.11.46 Fax: 04.95.34.13.64



www.apf asso.fr
www.apf-moteurline.apf asso.fr
www.sclerose-en-plaques.apf.asso.fr
www.paratetra.apf.asso.fr
www.imc.apf.asso.fr
www.reflexe-handicap.org
www.ecoute-infos.apf.asso.fr

### Nous remercions les Collectivités Publiques qui nous apportent leur aide :

Conseil Général de Haute-Corse, Conseil Général de Corse du Sud Les Caisses Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Corse et Corse du Sud Les mairies de Borgo, d'Ajaccio et toutes les communes du rural qui nous soutiennent,

Notre reconnaissance à tous nos généreux donateurs qui permettent à l'APF de vivre !

A TUTTI « BON NATALE » ET « PACE E SALUTE »

Nos actions, nos projets sont à découvrir sur notre blog

### http://apf-corse.blogs.apf.asso.fr

Régulièrement mis à jour, celui-ci est le fil qui nous relie.



### Bon d'adhésion et/ou d'abonnement FAIRE FACE

Vous nouvez aussi adhèrer à l'APF et vous absorrer à Fairr Face via notre site internet :

### OUI, je souhaite:

OU adh	érer à l'APF * et m'abonner pour un an au pazine FAIRE FACE <mark>au prix de spécial ce 47 €</mark>	
2 adh	érer pour un an à l'APF E <sup>™</sup> tots de l'adhèsion seule, sons abservement	€
3 □ m'ol	nonner pour 1 cm cu magazine FASSE FACE B (prinde fabonement seul, sons editision)	€
ET Copp	orte men soutien à l'APF par un don complémentaire" de :	€
" Votre addeso da 66% 4a ki	finits vanitha jurgum 3443-2013 n (25 €) di kibe don complémentaire Nas donnant Usti à une réduction d'Impôta us montret firm la listile de 2016 de vons exerci impossible	TOTAL de mon règlement: €

#### MERCI DE RETOURNIER CE BON

Soli à votre délègation départementale APF ou sous envelopps sons aftanchir à : APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°94134 - 75642 Paris Cedex I

FEDERAL	L'adhésion est individuelle
☐ M. ☐ N° ☐ M° Nom/Prénom	
Adresse	
international content of the content	P
Code postal Ville	
E-mail (facultatif)	
Ci-joint mon règlement par :	
🗇 chèque tancaire 🗀 chèque postal	à l'ordre de l'Association ces Paralysés de France

En pepication de la lad de (lainter 1978, voca deposez d'un droit d'accès, de rechtration et de approprier aux extermultors nous concennant, en vicul adressant à norm association. Les nome, prénome et adressant dense adrivents et abundés acrit communiqués à nous services inferies et aux organisment les combattuellement avec (IAPE, E) vous ne sociablez ples que nous document y annuellement avec (IAPE, E) vous ne sociablez ples que nous document y annuellement avec (IAPE, E) vous ne sociablez ples que nous document y annuellement avec (IAPE, E) vous ne sociablez ples que nous document y annuellement avec (IAPE, E) vous ne sociablez ples que nous document y avec (IAPE, E) vous ne sociablez ples que nous do

Vous avez entre 18 et 25 ans, l'APF vous offre une première année d'adhésion gratuite

Oui, j'adhère gratuitement à l'APF pour un an